

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 18 mai 2021

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4122-2020.

Causes tarifaires 2021 et 2022 et rapports annuels 2019 et 2020 de *Gazifère inc.*

Phase 4 – Rapport annuel 2020.

Commentaires de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) sur la proposition de Gazifère de certains reports et délais quant aux Phases 4 et 5 ([B-0278](#), [A-0067](#)).

Chère Consœur,

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) ont toujours été très sensibles aux contraintes organisationnelles dans lesquelles Gazifère doit opérer. Elles ont toujours été favorables à ce que des accommodements puissent être offerts à Gazifère dans le processus réglementaire de la Régie, afin de tenir compte de ces contraintes organisationnelles.

Il nous semble toutefois qu'il ne serait pas opportun, du point de vue réglementaire, de reporter au rapport annuel 2021 les suivis des résultats 2020 des investissements Buckingham, Lorrain, De la Rive/Du Quai, Meredith, Secteur nord. **Si un délai est nécessaire à Gazifère (ce avec quoi nous sommes très sensibles et souhaitons qu'elle puisse être accommodée), ces suivis pourraient toujours être traités au rapport annuel 2020 (la Phase 5 du présent dossier) en modulant au besoin le calendrier de cette Phase 5 (voire en la subdivisant en deux volets), ceci afin de permettre à ces suivis des résultats 2020 des investissements d'être traités dans le cadre de l'examen du rapport annuel de la même année.**

Cette manière de fonctionner nous semble préférable à un report à l'examen rapport annuel 2021, d'autant plus que celui-ci est susceptible d'être lui-même un peu retardé car Gazifère a besoin, au préalable, de **retarder de quelques semaines la Phase 5 du présent dossier (Aspects de la cause tarifaire 2022), ce à quoi nous ne nous objectons pas.**

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a long horizontal flourish extending to the right.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants par le site de la Régie.